

Parc naturel régional

d u H a u t - L a n g u e d o c



Cahier technique

À la découverte
de nos forêts !



Parc
naturel
régional
du Haut-Languedoc

LENGUEDOC NAUT

Le Haut-Languedoc : Un territoire très forestier !

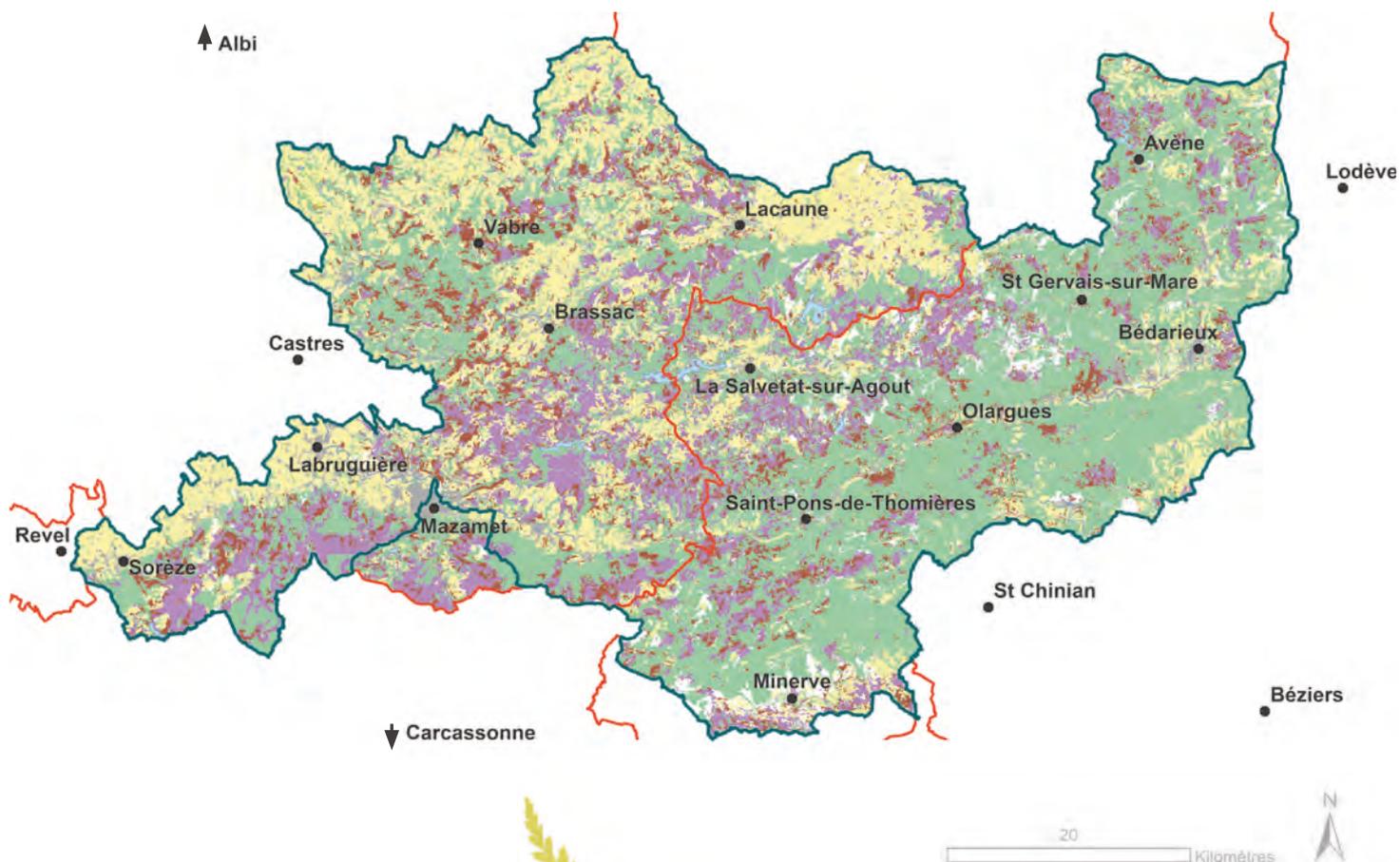


Une surface forestière importante...

La forêt couvre les 2/3 du territoire

67% du territoire du Parc est couvert de forêts soit 209 156 hectares, ce qui en fait un des Parcs les plus boisés de France. La partie héraultaise est un peu plus forestière que la partie tarnaise où l'agriculture

occupe plus d'espace. Les essences feuillues (hêtres, chênes...) représentent 66%, les résineux (épicéas, douglas, sapins...) 29%, et 5% de la surface est un mélange feuillus/résineux.



Légende :

- Périimètre du Parc
- Limites départementales
- Forêts résineuses
- Forêts feuillues
- Forêts mixtes
- Zones artificialisées
- Milieux agricoles





... avec une pluralité de paysages



Légende :

- Périimètre du Parc
- Régions forestières
- Climats**
 - Atlantique
 - Méditerranéen
 - Montagnard



Une diversité due à 3 climats différents

Le Parc se situe à la confluence de 3 climats : montagnard, atlantique et méditerranéen.

Ce qui en fait un territoire riche de divers paysages. Par exemple, nous observons de nombreux chênes verts et châtaigniers dans les zones à influence méditerranéenne (les Avant-Monts du Languedoc).

Ailleurs, le hêtre et le chêne sont bien installés, avec de nombreux résineux comme le douglas, le sapin et l'épicéa (la Montagne Noire, les Monts de Lacaune, Sommail Espinoise).

La rencontre de ces 3 climats fait du Haut-Languedoc un territoire très sensible au changement climatique. La forêt devra s'adapter à cette évolution, c'est un enjeu de taille !



Châtaigneraie des Avant-Monts



Hêtraie-chênaie dans les Monts de Lacaune



Épicéas de la Montagne Noire

Le Haut-Languedoc : Un paysage en évolution

*70% de la forêt que l'on connaît aujourd'hui
a moins de 150 ans.*

Il est difficile d'imaginer qu'il y a moins d'un siècle, la forêt était loin d'occuper la place qu'elle a aujourd'hui ! Du fait des besoins en bois (chauffage, charbon, construction, industrie), en terres pour l'agriculture et l'élevage, les surfaces boisées

étaient autrefois très réduites. Exclusivement composée de feuillus, la forêt était alors confinée aux terrains peu propices à l'agriculture et à d'anciennes forêts seigneuriales devenues bois communaux après la Révolution.



Légende :

- Périimètre du Parc
- Limites départementales
- Ancienneté des forêts :**
- Forêts déjà existantes en 1850
- Forêts qui n'existaient pas en 1850
- Forêts ayant été déboisées depuis 1850





La forêt s'est étendue suite à :

L'abandon des terres agricoles à la fin du XIX^{ème} siècle

Avec la déprise agricole et l'exode rural qui frappent le Haut-Languedoc à la fin du XIX^{ème} siècle, le paysage change. La forêt gagne progressivement du terrain, naturellement par enrichissement des prairies et des parcelles agricoles abandonnées, ou parfois par des plantations.

Campagnes nationales de boisement : les résineux s'installent

Afin de restaurer et de développer la forêt française pour répondre à la demande en bois de l'économie, le Fond Forestier National (FFN) voit le jour en 1946. Ce dispositif financier encourage le boisement massif en conifères sur des terres en friches disponibles mais aussi sur des surfaces en taillis de feuillus. En quelques décennies, les plantations résineuses transforment radicalement les paysages du Haut-Languedoc. Aujourd'hui, nombre d'entre-elles sont en âge d'être exploitées : les coupes rases ouvrent de nouveau le paysage en attendant que de jeunes arbres les remplacent. En France, le reboisement naturel ou artificiel est obligatoire et doit être constaté dans les 5 ans qui suivent une coupe.



Avant



Aujourd'hui



Avant



Aujourd'hui

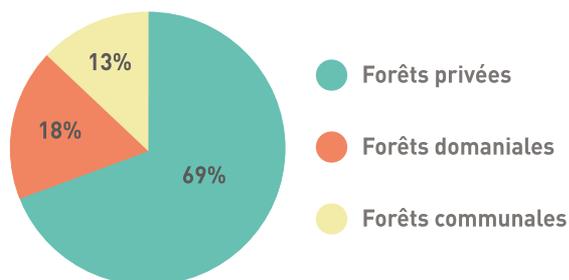


Le Haut-Languedoc : Qui s'occupe de la forêt ?

Forêt publique ou privée ?

*Forêt majoritairement privée :
seulement 30 % publique*

Le visiteur ne le sait pas toujours mais nos forêts ont toutes un propriétaire ! En Haut-Languedoc, il s'agit en grande majorité de personnes privées. Les forêts dites « publiques » appartiennent soit à l'État (forêt domaniales), soit aux communes (forêts communales).



Est-elle gérée ?

36% des forêts du territoire bénéficient d'un document de gestion durable et sont gérées conformément aux instructions de ce protocole. Il s'agit d'un document qu'un propriétaire privé ou public peut ou doit rédiger pour assurer une gestion durable conforme au Code forestier. On peut citer parmi ces documents le Plan Simple de Gestion (ou PSG), obligatoire pour toute forêt privée d'une surface supérieure à 25 hectares.

Les propriétaires privés peuvent bénéficier des conseils du Centre National de la Propriété Forestière, assurer leur gestion forestière seuls ou mandater un gestionnaire professionnel. Les forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts.

Un propriétaire peut aussi faire le choix d'aller plus loin en certifiant sa forêt comme gérée durablement. Deux labels existent en France PEFC ^[1] et FSC ^[2]. Dans le Haut-Languedoc, 81% de la forêt publique est certifiée PEFC contre 11% de la privée.

^[1] PEFC Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

^[2] FSC Forest Stewardship Council



Le saviez-vous ?

Vous avez sans doute déjà remarqué l'un de ces logos sur un emballage en papier ou en carton : cela signifie que ce contenant est issu de forêts certifiées comme gérées durablement !

Une filière importante pour le territoire !

La filière forêt-bois, qu'est-ce que c'est ?

Elle désigne l'ensemble des acteurs qui travaillent de la forêt ou du bois. Cela va de la gestion forestière à la transformation en produits finis.

LA FORÊT

Gestion forestière • Exploitation forestière



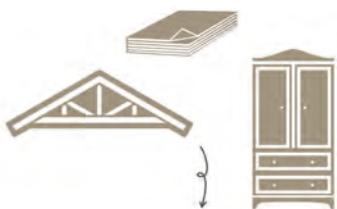
LA 1ÈRE TRANSFORMATION

Sciage • Déroulage • Trituration • Bois énergie



LA 2ÈME TRANSFORMATION

Emballage bois • Papier • Menuiserie • Charpente • Meuble



LA MISE EN ŒUVRE

Construction • Rénovation • Agencement



De nombreuses personnes sont liées à cette filière

La filière forêt-bois du Haut-Languedoc représente environ 2600 salariés. Cela représente 9% des actifs du territoire. On compte environ 450 entreprises qui travaillent grâce à la forêt ou au bois. Par ailleurs, de nombreux acteurs interviennent ponctuellement, et ne sont pas référencés. C'est souvent le cas pour la vente de bois bûche par exemple.

Filière forêt / bois et filières connexes

Nombre d'entreprise
Nombre d'emplois

450
2600

Pourcentage de la filière forêt / bois dans l'emploi total

9%

Une utilisation du bois local pourtant limitée

Malgré la grande diversité d'entreprises travaillant le bois, le lien ne se fait pas toujours entre la 1^{ère} et la 2^{ème} transformation.

D'un côté, la 1^{ère} transformation exporte une part importante de sa production hors du territoire. Par ailleurs, ces produits ont une faible valeur ajoutée (emballages) et moins de 20% de la production est affectée au bois pour la construction.

D'un autre côté, les entreprises de 2^{ème} transformation ont tendance à s'approvisionner en bois à l'extérieur du territoire. Elles cherchent en effet du bois spécifique (lamellé collé, séché) à des prix compétitifs et dans des courts délais.



À quoi sert le bois ?



Pourquoi utilise-t-on du bois ?

Matériau résistant, renouvelable, recyclable...

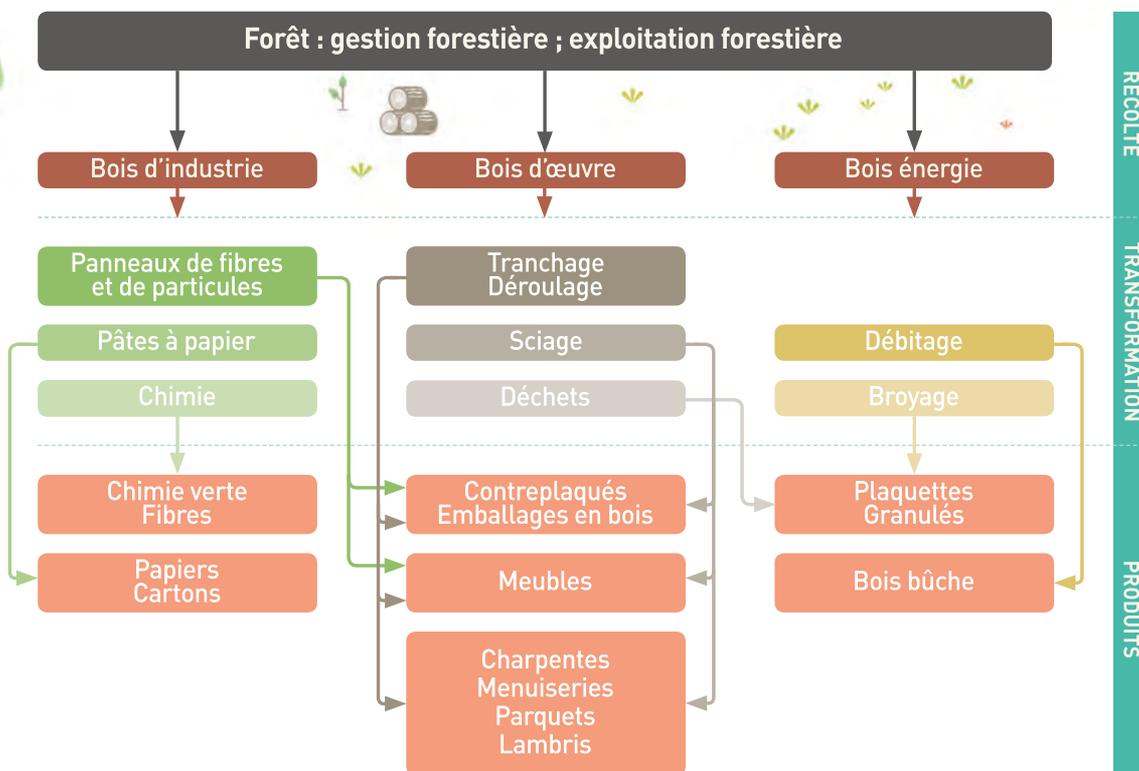
On utilise depuis toujours le bois, pour construire objets et bâtiments. C'est un matériau très pratique. Il est résistant, isolant, léger et facile à travailler. Il est également source d'énergie sous la forme de combustible.

Par ailleurs, c'est un matériau qui possède de

nombreuses qualités. Il est renouvelable, biodégradable, recyclable. Le bois est composé de gaz carbonique atmosphérique transformé. Utiliser ce matériau permet de conserver ce carbone stocké dans les produits du bois (charpentes, meubles, palettes...)

Les différents usages du bois

Le bois a de multiples usages ; selon sa qualité à la récolte, il sera utilisé comme bois d'industrie, bois d'œuvre ou bois énergie.





Le bois local dans la construction

Le bois est un matériau très intéressant à utiliser dans la construction. Chaque essence d'arbre possède des particularités qui lui confèrent des usages spécifiques (structure, aménagement intérieur, bardage...). Le Haut-Languedoc a la chance de posséder des forêts très diversifiées qui offrent un panel d'essences très large. Il est donc tout à fait possible de construire sa maison en bois local,

issu de nos montagnes. D'ailleurs, les Collectivités Forestières ont mis en place une certification spéciale "Bois des Territoires du Massif Central". Cela atteste que le bois a été récolté et transformé dans le Massif Central. Le Haut-Languedoc constitue les derniers reliefs de ce massif montagneux.



Cette crèche située à Aigüefonde a été en partie construite avec du douglas de la Montagne Noire.

© Amélie-Mariéline Guers - PnRH



Et la biodiversité dans tout cela ?

Des forêts de production où la biodiversité a sa place

La biodiversité est la diversité du vivant, c'est-à-dire des espèces animales et végétales, mais aussi des écosystèmes. Toutes les forêts abritent une multitude d'espèces animales et végétales, mais certaines sont particulièrement remarquables, comme les forêts matures ou les forêts de pente par exemple. Par ailleurs, des forêts avec une grande diversité d'espèces d'arbres accueillent une plus grande biodiversité.

Des milieux forestiers riches en biodiversité

Certains éléments à l'intérieur d'une forêt, sont particulièrement propices à l'installation d'un grand nombre d'espèces.

L'EAU

Les cours d'eau + Les mares + Les zones humides...



© Xavier Grillo - PnrHL

LA ROCHE

Les falaises + Les grottes + Les rochers...



© Elia Libis - PnrHL

L'OUVERTURE

Les clairières + Les lisières...

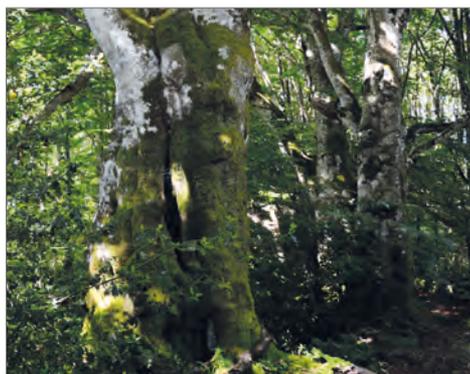


© Delphine Bernard - PnrHL



Des micro-habitats

Les arbres présentent aussi parfois des particularités qui permettent aux espèces de se nourrir, de nicher ou de s'y abriter. Ce sont par exemple des branches mortes, des arbres morts, des cavités, etc. Ces éléments, appelés micro-habitats sont très présents dans les forêts matures. Il est important de les conserver pour garantir une plus grande biodiversité.



© Carole Fontaine - PnrHL





Une biodiversité connue

LES GRANDS MAMMIFÈRES

Ils avaient disparu de bien des secteurs au XIX^{ème} siècle, lorsque la forte pression humaine dans les campagnes avait considérablement réduit les surfaces boisées. Les grands mammifères ont profité du reboisement des dernières décennies pour se réinstaller.



Le sanglier



Le chevreuil

LES OISEAUX

Dans le Haut-Languedoc une cinquantaine d'espèces d'oiseaux nichent dans les milieux arborés. Les forêts variées et âgées sont les plus favorables aux oiseaux.



Le pic noir



La chouette hulotte



LA FLORE DE SOUS-BOIS

De nombreuses espèces de plantes s'installent spontanément sous les arbres. Les observer permet souvent de connaître la nature du sol : argileux, sableux, acide, basique...



Les fraises des bois



La fougère aigle



Mais aussi des espèces plus discrètes

LES INSECTES

Ils sont le principal groupe animal peuplant la forêt. Depuis le sol jusqu'à la cime des arbres, leur diversité est surprenante : plus de 10 000 espèces forestières recensées en France. Ils contribuent ainsi à la pollinisation des plantes et au recyclage de la matière organique permettant l'enrichissement du sol (décomposition des feuilles et du bois mort en humus assimilable par les plantes). Les insectes sont aussi la base de l'alimentation de nombreux vertébrés, oiseaux et chauves-souris en particulier.



© CC BY SA - George Chermilensky

Le lucane cerf-volant



© Carole Fontaine - PnrHL

La rosalie des Alpes

LES AMPHIBIENS ET REPTILES

Eux aussi sont présents en forêt, notamment dans les zones plus humides.



© Carole Fontaine - PnrHL

La salamandre tachetée



© Carole Fontaine - PnrHL

Le triton palmé

LES CHAUVES-SOURIS

Certaines chauves-souris gîtent dans les arbres. D'autres utilisent les éléments du paysage comme les lisières, les haies et les bosquets pour se déplacer.



© CC BY SA 3.0 - Mnoif

Une chauve-souris

LA FLORE

D'autres espèces de plantes s'installent en forêt, parfois plus discrètes, il faut avoir l'œil pour les reconnaître.



La dent de chien



La luzule blanc de neige



La biodiversité : un auxiliaire de taille pour la sylviculture

La biodiversité rend de nombreux services

Une biodiversité riche rend de nombreux services à la forêt, et aux sylviculteurs.

Elle est par exemple une alliée de taille pour :

- ♦ Une meilleure croissance et productivité des arbres (maintien de la fertilité des sols, redistribution des nutriments, nutrition plus efficace...);
- ♦ Une régénération facilitée (pollinisation par les insectes, dispersion des graines, qualité du sol pour la germination);
- ♦ Garantir la bonne santé des forêts.

La bonne santé des forêts

Les arbres sont exposés à de nombreuses perturbations : tempêtes, sécheresses, incendies, mais aussi prolifération d'organismes pathogènes, sont autant de causes pouvant mettre à mal leur vitalité ou leur survie. Intensifiés par les effets du changement climatique, ces aléas font partie de la vie des écosystèmes et faute de les éviter, les forêts ont tout intérêt à s'appuyer sur certains partenaires pour les aider à en supporter les conséquences. Par exemple, les oiseaux insectivores jouent un rôle majeur dans la prédation des insectes se nourrissant des feuilles.



Les autres usages de la forêt



Les activités de pleine nature

Randonnées, VTT



La randonnée est l'activité la plus pratiquée en forêt. Sur l'ensemble du territoire du Parc, on recense 12 000 km de sentiers de randonnée pédestre entretenus et balisés. Parmi les plus connus, on peut citer le GR 7 et le chemin de Compostelle.

Le VTT est la deuxième activité la plus pratiquée en forêt. On compte une centaine d'itinéraires balisés, permettant une pratique respectueuse des lieux.

La randonnée équestre tend aussi à se développer, avec 16 centres équestres et asineries référencés.



La chasse

Un chasseur doit disposer d'un permis en cours de validité et du droit de chasser en forêt, mis à disposition par un propriétaire (public ou privé). Sur l'ensemble du territoire, on compte environ 33 000 chasseurs. Les arrêtés préfectoraux fixent les limites : périodes, jours et type de chasse, nombre d'abattages maximal autorisé, etc.

D'autres utilisations : champignons, miel, châtaignes...



Le Haut-Languedoc est réputé pour ses châtaignes et champignons. Sous réserve de l'accord des propriétaires, des promeneurs cueillent des cèpes, des girolles... dans le respect des quantités autorisées. Ils profitent également des nombreuses forêts de châtaigniers pour ramasser leurs fruits, la saison venue. Les forêts du Haut-Languedoc recèlent une grande variété d'essences d'arbres mellifères tels le châtaignier, l'acacia ou le chêne. Pourtant peu d'apiculteurs installent leurs ruches en forêt, ce serait un potentiel à exploiter d'avantage.



Des conflits d'usages

Nous remarquons quelques conflits d'usages entre usagers et sylviculteurs. Certains promeneurs déplorent parfois les coupes forestières, alors qu'elles font partie de la gestion courante. Par ailleurs, les propriétaires forestiers regrettent quelquefois le non respect de leur forêt : présence de débris, cueillettes intempestives, non respect des sentiers balisés.

De plus, si la chasse est parfois mal vue des autres, elle a son utilité pour les forêts. Certaines espèces animales qui ne sont pas en voie de disparition peuvent avoir un impact négatif sur les arbres. Par exemple, les chevreuils, très nombreux par endroits, peuvent brouter les jeunes pousses au point de mettre en difficulté la régénération de certaines forêts. Meilleure connaissance du rôle de chacun et respect mutuel sont les clés d'un usage des forêts apaisé et profitable au plus grand nombre.

Que fait le Parc pour la forêt de son territoire ?



Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc se préoccupe des trois fonctions de la forêt : économique, environnementale, sociale.

Cela se fait notamment par le biais de la Charte Forestière de Territoire (CFT) que le Parc anime depuis 2012. La CFT constitue une feuille de route collective qui permet de réunir les acteurs de la forêt pour travailler avec des objectifs communs. Elle rassemble les élus locaux, les institutions forestières, les gestionnaires forestiers publics et privés, les naturalistes, les exploitants, les scieurs, les représentants des propriétaires publics et privés, les représentants des usagers...



© Juliane Casquet - PrintFL

La CFT contient un plan d'action. Une de ses actions est l'organisation du **Sylvotrophée**. Cet événement valorise les propriétaires qui ont une gestion forestière multifonctionnelle, c'est-à-dire qui prend en compte l'économie, l'environnement et le social.

L'économie

- + Mieux valoriser la ressource forestière du Haut-Languedoc
- + Développer la gestion forestière

La biodiversité

- + Développer la gestion durable des forêts
- + Mieux prendre en compte la biodiversité dans cette gestion durable des forêts

La Charte Forestière de Territoire

- + Créer du lien entre les acteurs de la filière forêt bois du Haut-Languedoc
- + Promouvoir la multifonctionnalité forestière : concilier la production, l'environnement et le social

Les autres usages

- + Renforcer le lien entre sylviculture et autres productions
- + Améliorer les conditions d'accueil du public en forêt du Haut-Languedoc

Le paysage

- + Étudier les paysages forestiers du territoire



Le saviez-vous ?



FORECCAST

D'autres projets se rattachent à la CFT, comme le **projet LIFE FORECCAsT** dont le but est de créer des outils afin d'adapter les forêts du Haut-Languedoc au changement climatique.



Contact

Chargée de mission forêt bois
Parc naturel régional
du Haut-Languedoc

04.67.97.38.22
charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr
www.parc-haut-languedoc.fr



Parc
naturel
régional
du Haut-Languedoc

LENGUEDÒC NAUT